

Québec, le 30 septembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le 9 avril 2025, le député de Jacques-Cartier déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par deux cent cinq personnes demandant au gouvernement du Québec d'exprimer ses regrets pour avoir refusé l'accès aux écoles catholiques françaises à de nombreux enfants de familles d'immigrants italiens.

Le ministère de l'Éducation est conscient de la sensibilité du sujet soulevé par la pétition. Toutefois, puisque les décisions en cause relèvent d'une période antérieure à sa création, le Ministère estime qu'il ne lui revient pas de se prononcer à ce sujet.

À cet égard, il convient de rappeler que le Ministère a été créé par le gouvernement du Québec, en 1964, en réponse aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (Commission Parent, 1963-1966) qui visait notamment à démocratiser l'accès à l'éducation au Québec. Depuis, le Ministère se donne pour mission d'offrir une éducation de qualité à tous les enfants du Québec, peu importe leur origine.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.


Sonia LeBel